

jamais, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social présentera peut-être un jour un état de profits et pertes.

En 1949, Terre-Neuve est entrée dans la Confédération par une très faible majorité. Je l'ai déjà dit, et je le répète, nous avons largement bénéficié de cette union. Je sais que les pensions de vieillesse, les allocations familiales et les prestations de bien-être ont grandement aidé les Terre-Neuviens. Toutefois, tous n'ont pas besoin d'aide financière. Récemment, nous avons beaucoup entendu parler de séparatisme au Québec et dans les provinces de l'Ouest. Je me demande si de nombreux Terre-Neuviens regrettent parfois de s'être ainsi prononcés en 1949. Depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir il y a deux ans, il a fourni aux Terre-Neuviens de bonnes raisons de regretter leur décision de 1949. Deux choses me viennent immédiatement à l'esprit: nous avons perdu nos trains de service-voyageurs—nous avons réussi à les exploiter durant 70 ou 80 ans malgré les difficultés des années 30—et nous sommes en voie de perdre nos bureaux de poste. C'est à se demander ce que nous perdrons ensuite.

• (3.30 p.m.)

Les Terres-Neuviens sont célèbres par leurs réponses plutôt imagées à des questions honnêtes et sincères. La dernière fois que le ministre s'est présenté devant le comité, un de mes collègues a dit qu'il était si mielleux qu'on aurait pu devenir diabétique seulement à l'écouter. Voici ce que certains de mes mandants disent de lui: «Il est si cruel qu'il proposerait une longue marche à un facteur en congé.» «Il ôterait une mouche morte à une araignée aveugle.» En voici une autre qui m'a vraiment estomaqué: «Si j'étais sur le point de me noyer, il me lancerait les deux bouts de la corde.» Et ce sont des gens qui ne le connaissent même pas, monsieur l'Orateur! Je me demande s'ils savent jusqu'à quel point leurs remarques frappent juste.

L'hon. M. Pepin: C'est tiré d'un livre sur l'humour japonais.

M. Peddle: L'honorable représentant doit bien connaître l'ouvrage sur l'humour japonais. J'aurais aimé aborder bien d'autres aspects si j'en avais eu le temps, mais je sais que d'autres députés veulent prendre part au débat. J'aurais dit qu'en dépit des projets de réforme du ministre, de la hausse du tarif postal, des nouvelles classifications de nombreux périodiques à but non lucratif, le service postal ne s'est pas amélioré. Au contraire, il s'est considérablement détérioré; il est devenu extrêmement irrégulier et désordonné. J'aurais pu signaler que le service de distribution rurale qui a remplacé tant de nos

[M. Peddle.]

bureaux de poste n'a pas beaucoup de succès parce qu'il ne convient pas à bien des gens, et parce qu'il se révèle plus coûteux que le ministre ne l'avait prévu.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est terminé.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle unanimement à ce que le député poursuive?

Des voix: D'accord.

M. Peddle: Je n'en ai que pour quelques instants.

L'hon. M. Pepin: Racontez une autre histoire.

M. Peddle: Le ministre souhaite qu'on l'amuse. Monsieur l'Orateur, on plaisante beaucoup trop dans cette enceinte. La suppression des bureaux de poste ruraux se révèle bien plus coûteuse que le ministre ne l'avait prévu. Je pourrais évoquer aussi la situation malsaine et inacceptable qui règne dans ce que nous appelons les relations de travail, soit en l'occurrence les relations employés-gouvernement, et qui s'est manifestée dès le jour où ce ministre est entré en fonction, sans parler de l'échec apparent que constitue la récente décision du cabinet de confier des pourparlers tellement délicats à des gens ayant aussi peu de doigté et d'expérience que les représentants du Conseil du Trésor. Autant faire entrer un éléphant dans un magasin de porcelaine! J'aurais encore pu dire bien d'autres choses, si j'en avais le temps. Pour terminer, je dirai simplement que les Canadiens bénéficient, depuis 100 ans je crois, des services de la Poste Royale. Il n'y a plus de Poste Royale. Il nous reste ce qui est en train de devenir rapidement un royal gâchis.

[Français]

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, la motion présentée par l'honorable député de Hillsborough (M. Macquarrie) renferme plusieurs points d'intérêt sur le fonctionnement du ministère des Postes et des Communications.

Je me limiterai à une seule clause de cette motion, soit celle qui traite de la détérioration du service et à la suppression des petits bureaux de poste, comme ceux dont mon savant collègue vient de parler.

Je ne saurais admettre les allégations du motionnaire, à l'effet que la fermeture de petits bureaux de poste a contribué à la détérioration du service postal au Canada. Loin